



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 juin 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 30 juin 2014, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Pendant 18 jours, le peuple d'Israël a prié de tout son cœur pour la libération de trois adolescents enlevés par le Hamas. Nous avons appris aujourd'hui avec consternation que les recherches lancées pour les retrouver avaient débouché sur une macabre découverte. Notre nation a le cœur brisé par la perte de ses fils, Eyal Yifrah, Gilad Shaar et Naftali Fraenkel.

Au cours des dernières semaines, Israël a été la cible d'attaques et a éprouvé la douleur que ne peut que lui causer la présence du Hamas dans un gouvernement palestinien. Depuis la constitution du Gouvernement d'union nationale, le 2 juin 2014, plus de 70 roquettes ont été tirées sur Israël depuis Gaza. Rien qu'au cours des dernières 24 heures, 16 roquettes ont été lancées sur le sud d'Israël, dont une est tombée sur une usine de Sderot. Si l'attentat avait eu lieu à peine quelques heures plus tard, le nombre d'Israéliens tués ou blessés aurait pu être considérable.

Le peuple d'Israël ne peut pas – et ne compte pas – tolérer de tels actes de terrorisme. Les dirigeants d'Israël ont été très clairs : nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger notre population face à la terreur que fait régner le Hamas. Les terroristes qui visent des Israéliens aujourd'hui en paieront le prix fort demain. Le Gouvernement israélien a le droit et le devoir de protéger ses citoyens.

La communauté internationale ne saurait garder le silence plus longtemps quand les citoyens d'Israël se font tuer et terroriser sans merci. La menace d'une escalade rapide de la violence pèse sur notre région déjà très instable. Je demande au Conseil de sécurité de condamner le meurtre des trois adolescents israéliens commis par le Hamas et les attentats terroristes répétés dont les Israéliens sont la cible, et de condamner le Gouvernement d'union nationale palestinien.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Ron **Prosor**

